L'Ulmeusien

N°52 - JUIN 2005

EDITO

DES TRAVAUX POUR LA SECURITE ET LA VALORISATION DU CADRE DE VIE

Nos visiteurs, officiels ou pas, le reconnaissent, nous disposons dans notre commune d'équipements nombreux, diversifiés, et de qualité. Les efforts importants que nous avons faits dans les années 2000/2001 pour régler les problèmes liés à l'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées nous mettent à présent à l'abri des difficultés :

- Réseaux d'eaux pluviales et eaux usées venant de Jonquières par le chemin aboutissant à la rue Pierre Carluy, puis, derrière les murailles du château, la traversée de la rue de Compiègne et le passage sous la voie ferrée en limite d'Armancourt.
- Réseaux d'eaux pluviales et eaux usées rue du Général de Gaulle avec franchissement sous le passage à niveau.
- Ouvrage de réception des eaux pluviales descendant de Jonquières vers Caulmont par le Chemin des Hournes…

Tout en restant attentifs à vos besoins, depuis maintenant deux ans nous nous tournons vers les travaux souhaitables quant à la sécurité de tous et la valorisation du cadre de vie. Nous avons aménagé l'espace paysager derrière le lotissement « Le Vallon ». Puis en 2003-2004, l'aménagement de la rue de Compiègne. Qui se souvient aujourd'hui en prenant cette rue, des poteaux en béton avec des fils en tous sens, de cette voie ressemblant plus à une route bordée de maison qu'à une rue de village ? Des bordures cassées, des trottoirs dans un état déplorable, des véhicules arrivant d'Armancourt à près de 100 km/h ? ….Personne. Et c'est tant mieux !

Cela signifie que ces aménagement correspondaient d'autant plus aux attentes de qualité et de sécurité de chacun qu'ils se les ont appropriés.

En 2005, nous entreprenons des travaux de même nature rue du Général de Gaulle et rue de Rivecourt. Un très gros chantier qui débute dès fin juin. Il s'étendra sur six mois, de juin à août rue du Général de Gaulle, et de août à décembre rue de Rivecourt. La particularité de ces deux chantiers consiste en un aménagement tenant compte du passage des poids lourds desservant les entreprises de la rue de Rivecourt.

Prévoyez l'adaptation de vos itinéraires pendant ces travaux, car la circulation y sera très difficile, vous vous en doutez bien.

Dans les années à venir, nous poursuivrons l'aménagement des autres rues du village. Ce sera le cas de la rue de la République depuis la Croisette jusqu'à la place du Château (la remise à niveau des tampons et la réfection d'une partie de l'enrobé seront effectués dès cette année), puis, la rue de la Libération. Dans ces deux rues les travaux débuteront en avril 2006. Il s'agira pour nous de coordonner nos travaux et ceux du Syndicat des eaux qui prévoit de remplacer les canalisations de diamètre 100 mm par un réseau de 150 mm insensible à la corrosion.

Par ailleurs, l'étude d'un plan de stationnement sur toute la commune a été confiée à des professionnels, principalement en ce qui concerne les rues de la République, de la Libération et du Général Leclerc. Ceci de façon à ce que chacun dispose et respecte les repères de stationnement sur la voie publique. Nous réaliserons l'ensemble de ces chantiers sans augmentation des impôts locaux, je m'y engage.

D'ici là, je vous souhaite cordialement de bonnes vacances.

Le Maire,
Robert TERNACLE

INFORMATIONS MUNICIPALES

CRAM NORD PICARDIE
(changement d'adresse)

RETRAITES
FUTURS RETRAITES

Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord Picardie vous informe et vous conseille :

CENTRE D'INFORMATION
ET DE TRAITEMENT RETRAITE
9 BIS RUE CLEMENT ADER
ZAC DE MERCIERES 60200 COMPIEGNE

☎ 0820 19 59 59

Des conseillers retraite vous reçoivent près de chez vous. Ils vous conseillent de régulariser votre dossier au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant le début de jouissance pour éviter la ruptures de ressources.

Les habitants du MEUX sont reçus au point d'accueil retraite en **Mairie de LACROIX-ST-OUEN.**

Téléphoner pour rendez-vous
Auprès de Mme Pascale TRANKIM LAN
☎ 06 07 29 18 48

ATTENTION, DERNIERE MINUTE

Par souci de sécurité, la S.N.C.F. nous demande de barrer la rue du Général de Gaulle du 25 juillet au 20 août 2005.

Le passage à niveau sera fermé 24h/24 pendant cette période

L'ETE
ET SES FORTES CHALEURS

Des petites mesures simples à prendre peuvent vous aider à supporter les fortes chaleurs :

- Aérez la maison quand la température est encore fraîche.
- Dans la journée, fermez les volets et fenêtres exposés au soleil.
- Pensez à vous hydrater régulièrement et gardez votre bouteille d'eau près de vous et éventuellement un brumisateur d'eau.
- Portez des vêtements légers.

Si vous vous sentez en difficulté, n'hésitez pas à téléphoner à une personne de votre entourage, un voisin, le service du téléalarme (pour ceux qui en sont bénéficiaires) ou bien le SAMU (☎ 15, en cas d'absolue nécessité).

Les personnes âgées n'ayant pas de personne dans leur entourage proche peuvent prendre contact avec la mairie (☎ 03.44.41.51.11) aux heures d'ouverture des bureaux ou bien téléphoner à Mme Marie-Paule BLIN (☎ 06.77.00.36.58) afin que leur appel soit traité au plus vite.

OPERATION TRANQUILLITE

Vous pouvez signaler en Mairie votre absence estivale. Notre police municipale effectuera une surveillance accrue qui complétera les dispositions prises auprès des services de gendarmerie ou de télésurveillance.

Renseignements préalables en Mairie où vous seront précisées les modalités de ce service.

LA TELEALARME
Un service simple et efficace

La Téléalarme 60, mise en place par le Conseil Général est un service d'assistance qui s'adresse aux habitants de l'Oise âgés de plus de 65 ans et aux personnes handicapées dont le taux d'invalidité est égal au moins à 80 % afin de faciliter le maintien à leur domicile.

Sans décrocher le téléphone, grâce à une télécommande extrêmement pratique et qui peut être portée en collier, dans une poche ou à la ceinture, l'assistance est déclenchée quelque soit l'endroit où la personne se trouve dans son domicile.
Aussitôt un dialogue s'instaure avec un spécialiste de l'urgence qui est à votre disposition 24h/24 et 7j/7 ce qui permet de prendre les dispositions les plus adaptées (appel de la famille, du médecin ou en cas d'urgence, des pompiers ou de la police).

Les personnes qui souhaitent une information sur ce sujet peuvent contacter en Mairie :

Mme Marie-Paule BLIN
☎ 03.44.41.51.11

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le décret d'application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité fixe la nouvelle méthode de recensement, délégué aux communes en collaboration avec l'INSEE.

Celui-ci sera effectué tous les cinq ans, la première enquête débutera le 19 janvier 2006.
Les agents recenseurs seront recrutés par la commune. Ils seront munis d'un document officiel et tenus au secret professionnel.

Ils vous remettront un questionnaire concernant votre logement et ses habitants.
Merci de leur réserver un bon accueil.
La confidentialité des réponses est protégée par la loi.

SOIREE CABARET

Au profit des sinistrés de l'Asie du Sud

La générosité était au rendez-vous pour cette soirée qui a réuni plus de 110 personnes, autour des sosies de Patricia Kass qui n'est autre que Ingrid Rogowicz, habitante du Meux depuis son enfance et de son ami Pascal Kiem, sosie de David Bowie qui nous ont enthousiasmés et conquis par leur extraordinaire don doublé d'une gentillesse et d'un professionnalisme, que nous saluons, à travers ces quelques lignes.

Freddy Della, qui a accompagné les plus grands artistes tels que Léo Férré et Georges Brassens a fait, quant à lui, une démonstration de son talent d'harmoniciste et de chanteur de musique country, entouré de son fan club de Drancy, qui a effectué des démonstrations de danse country.

Les recettes de cette soirée, d'un montant de 2475, 50 € seront versées à l'Association CARE France dont le Président d'honneur est Jean-François Deniau, pour son opération « 10 000 bateaux pour l'Océan Indien »

Pour mémoire et à titre d'exemples :
1 chalutier = 15000 €
1 bateau à moteur = 3000 €
1 pirogue = 300 €.

« Aider les pêcheurs et leur famille à recréer leur outil de travail et leur permettre d'assumer de nouveau, les charges de leur vie quotidienne » est un projet auquel nous avons voulu souscrire, dans la mesure où il s'inscrit pour nous, dans une démarche de développement durable qui responsabilise et rend autonome les plus démunis tout en protégeant leurs droits économiques et sociaux.
Dans cet esprit, j'encourage les personnes qui sont intéressées pour poursuivre cette action de solidarité à contacter la Mairie, afin d'organiser des animations sur la commune.

Pour toutes informations complémentaires contacter :

EVELYNE LECHAPELLIER
Au : 03.44.41.51.11

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Le Médiateur de la République exerce trois grandes missions :

- Résoudre à l'amiable les litiges entre les citoyens et les administrations ou organismes chargés d'une mission de service public,
- Proposer des réformes au Gouvernement et aux administrations
- Participer activement à la promotion des droits de l'homme

Monsieur Michel DELECROIX récemment désigné Médiateur de la République pour l'arrondissement de Compiègne, tiendra une permanence le lundi, tous les quinze jours, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 dans les locaux de la Sous-Préfecture de Compiègne.

Rendez vous auprès de l'accueil de la Sous-Préfecture :

☎ 03.44.38.28.18.

LE S.M.V.O.
Et la collecte de l'amiante lié

Dans le cadre du programme Verdi (Valorisation et Recyclage des Déchets en Intercommunalité), le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) organise une opération « Les jeudis sans amiante ». Lors de ces journées les particuliers, artisans, commerçants sont invités à venir déposer les déchets d'amiante lié (plaques ondulées, ardoises, plaques décoratives de façades, appuis de fenêtre…) dans les déchetteries participant à l'opération et selon le calendrier ci-dessous :

VERBERIE	30 juin
ESTREES-ST-DENIS	7 juillet

Une participation de 0,67€ HT/Kg d'amiante vous sera demandée.

Pour toutes questions sur les produits concernés, vous pouvez vous adresser au gardien de votre déchetterie ou téléphoner au numéro vert :

☎ **0 800 60 20 02** (appel gratuit)

Un brochure complète sur la distinction des catégories d'amiante est disponible en Mairie.

LE SERVICE NATIONAL

Dans le cadre de la professionnalisation des Armées, l'appel sous les drapeaux a été suspendu par la loi du 28.10.1997 mais, le service national existe toujours bien.
Cette réforme a institué un nouveau service national en créant un parcours de citoyenneté. Il s'applique aux garçons nés à partir de 1979 et aux filles nées à partir de 1983.

Le parcours de citoyenneté comprend trois étapes :

- ***l'enseignement de défense prévu*** par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3 ème et de 1 ère
- ***Le recensement obligatoire à 16 ans*** Dans les trois mois qui suivent son seizième anniversaire, le jeune Français garçon ou fille, se présente à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de ses parents. Il reçoit une **attestation de recensement.** Cette attestation est réclamée pour l'inscription à tous les examens ou concours sousmis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC, permis de conduire)
- ***La Journée d'Appel de Préparation à la Défense***
  La J.A.P.D obligatoire pour les filles et les garçons entre la date de recensement et l'âge de 18 ans et s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de la défense à l'école. Elle permet de rappeler que la liberté a un prix. Elle offre l'opportunité pour les jeunes en difficulté d'obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. Elle donne l'occasion aussi de découvrir les multiples métiers et spécialités civiles et militaires offertes aux jeunes par la Défense.

A l'issue de cette journée un **certificat de participation** est remis à chaque jeune présent. Ce document lui sera également demandé lors des inscriptions à tous les examens, aux concours et emplois de la fonction publique et pour l'obtention du permis de conduire.
Pour une information personnalisée nous pouvons prendre rendez vous et nous rencontrer à la mairie de notre commune.

☎ **03.44.41.51.11**

JEAN BOURSIER
Conseiller Municipal
Correspondant Défense Nationale

Information sur la convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Mairie

Attestation de recensement à 16 ans

3 mois avant J.A.P.D

Préavis d'appel avec 3 dates au choix

10 jours avant

Convocation à la J.A.P.D date + site

Participation à la J.A.P.D

Délivrance du certificat de participation à la J.A.P.D

MÉDIATHÈQUE

Ouverte en Juillet
Fermée en Août

Jours et heures d'ouverture
Le mercredi de 14 h à 15 h 45

Inscription sur place :
3.50 €/ an et par famille.

De nouveaux livres, CD audios et vidéos sont disponibles.

Renseignements :
☎ 03 44 91 17 49

FETE PATRONALE

Samedi 9 et dimanche 10 juillet 2005
Attractions foraines

Lundi 11 juillet 2005
16 h 00 - Tours de manèges gratuits pour les enfants de la Commune.

FETE NATIONALE

Mercredi 13 juillet 2005

21 h 30 - Retraite aux flambeaux
Départ : Place du Château
Distribution de torches et lampions

23 h 00 - Feu d'artifice tiré depuis la Vallée de la Bruyère ; visible depuis la rue Bazin dans les limites des barrières de sécurité.

BAL - sous le préau de la Maison des Associations animé par Lando et ses musiciens, musique Afro-cubaine.
AMBIANCE ASSUREE

Jeudi 14 juillet 2005

15 h 00 - Cérémonie au Monument aux Morts
15 h 30 - Vin d'honneur
16 h 00 - Animations pour tous avec de nombreux lots : mât de cocagne, quilles, ciseaux, pêche à la ligne, filet garni, grande chasse aux trésors pour les enfants.

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE ANNÉE 2005

- CONCESSION PERPETUELLE : 305 €
- CONCESSION CINQUANTENAIRE : 153 €
- CONCESSION TRENTENAIRE : 92 €
- CONCESSION DE 15 ANS : 60 €

Concession d'une case au columbarium 1000 € pour une durée de 50 ans.

HORAIRES DE SILENCE

Chacun de nous aspire à des moments de calme et de sérénité, mais il est aussi vrai qu'il faut bien tondre sa pelouse, réparer son véhicule, faire des travaux de bricolage…

Bien souvent ces activités nécessitent l'utilisation d'engins plus ou moins bruyants qui peuvent importuner le voisinage. C'est pour cela que nous vous rappelons qu'un **arrêté préfectoral** du 15 novembre 1999 a fixé les heures pendant lesquelles tout le monde peut tondre sa pelouse, jardiner, bricoler sans nuire au voisinage :

Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

Les samedis :
de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les autres jours :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Alors, essayons de profiter du silence et du calme dont chacun a besoin, en respectant la tranquillité de son prochain.

ETAT CIVIL

BIENVENUE

Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent, il fallait lire Carla EVRARD - 27/02/05

Cécile et Emma VAN GOETHEM	28/03/05
Lucas SIRIEYS	08/04/05
Anthony REBEROT	25/04/05
Eden CREPIN - - LEWANDOWSKI	06/05/05
Enzo BOBET	31/05/05
Marie-Lise DIOT	31/05/05
Gabin AMOURS - - KOPINSKI	06/06/05

« TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR »

Julien DEBLAIS Et Christelle PAIN	16/04/05
Michel GUETTE Et Tilly ROCTUS	23/04/05
Nicolas DURUSEL Et Stéphanie KLEIN	04/06/05
Jean SANTGARTEN Et Odette LECLERCQ	11/05/05
Paulo DA SILVA NEVES Et Sandrine TAVERNIER	18/06/05

« ILS NOUS ONT QUITTE »

Jeanne LEGRAND nous a quitté dans sa 101ème année le 30 mars 2005

Nicole REINHARD	24/04/05
Marie-France DEFEE	07/05/05

ASSOCIATIONS

A.R.A.V.H.P.T.

L'Association Régionale d'Aide aux Victimes de Harcèlement Psychologique au travail en sommeil jusqu'en avril 2004, a vu ses activités relancées par Madame et Monsieur VILLEGAS, et grâce au soutien de Monsieur Le Maire.

En une année de fonctionnement, nous avons été contactés par plus d'une centaine de personne habitant l'Oise, pour des cas de harcèlement psychologique au travail.

La majorité d'entre eux a vu son cas déboucher sur une solution, allant du tribunal pour les plus graves au licenciement négocié, en passant par la reprise du travail dans un même poste mais hors de portée des griffes du harceleur.

L'A.R.A.V.H.P.T. continue son œuvre sur l'Oise et la région Picarde, par une antenne qui commence à fonctionner dès le mois de juin dans le secteur de Clermont/Beauvais, pour venir en aide à tous ceux et celles qui se trouvent être harcelés sur le lieu de travail.

Les membres de l'A.R.A.V.H.P.T. sont à votre écoute. Vous êtes, pensez être ou vous côtoyez une victime de harcèlement professionnel :

CONTACTEZ NOUS ☎ 06.07.73.33.49

A.R.A.V.H.P.T
MAIRIE DU MEUX
60880 LE MEUX

Nous vous écoutons et vous aidons.

TENNIS CLUB

Avant de partir en vacances ;

Pensez à vous inscrire à notre tournoi OPEN qui aura lieu du 27 août 18 septembre 2005. Ouvert aux Non classés à 15.

La saison 2005/2006 démarre le 1er Octobre avec les nouvelles licences. Une permanence aura lieu les 1er et 2 octobre pour les inscriptions et l'échange de nouvelles clés.

L'école de tennis débutera le 5 octobre.

Inscriptions pour l'école de tennis enfants le 28 septembre 2005 de 14h à 17h.

Renouvellement des licences les 1er et 2 octobre avec changement de clés. Les membres du bureau et Christian seront à votre disposition ce week-end pour une initiation gratuite.

Tarif 109 €/an (possibilité de payer en 3 fois).

Des projets sont en cours pour l'embauche d'un Brevet d'État qui pourra donner des cours adultes.

Renseignements ☎ 03.44.41.21.99

JUDO CLUB LE MEUX

Après une saison bien remplie, le judo club a accueilli pour 2004/2005, 75 licenciés tous âges confondus. Nous remercions tous les judokas pour leur assiduité tout au long de cette saison. N'hésitez pas à nous rejoindre sur les tatamis pour la rentrée, les cours sont dirigés par un professeur diplômé d'état.

Nouvelle de dernière minute

Passage du 22 mai 2005, une seconde ceinture noire est née au sein du club.

Toute nos félicitations STEPHANE DUMAY

Inscription et reprise des cours

Présence des parents + certificat médical obligatoires.

- TAISO : jeudi 1er septembre
- JUJITSU : vendredi 02 septembre
- JUDO : mardi 06 septembre
- BABY JUDO : mercredi 07 Septembre

☎ 03 44 91 17 36

MISE EN FORME		JEUDI	19H00 à 20H00
ADULTES	**Qi gong** : exercices de gymnastique traditionnelle chinoise (amaigrissement, anti-stress, santé) **Shiatsu** : méthode de thérapie manuelle chinoise **Stretching** : méthode d'étirement statique d'un groupe de muscles déterminé **Taiso** : exercices de gymnastique souple, en vue d'amener le pratiquant à l'étude du judo		

JUDO		JOUR	HEURE
6-9 ans	Initiations techniques, randoris	MARDI	17H30 à 18H30
10-13 ans	Techniques, randoris	MARDI	18H30 à 19H30
Adultes	Techniques, randoris, katas, Gonosen no kata, Nagé no kata, Katamé no kata	MARDI	19H30 à 21H00
5-6 ans	Découverte du Judo, jeux	MERCREDI	10H30 à 11H30
Ados-Adultes	Jujitsu : réponses aux 20 attaques imposées, katas (goshin, jitsu, kiméno kata)	VENDREDI	19H00 à 20H30

SPECIFIC'DANSE

DANSE CLASSIQUE ET MODERNE

Les cours, pour enfants à partir de 5 ans et pour adultes, sous la direction de VALERIE ODIAUX, reprendront le 21 septembre 2005.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 14 septembre :

Pour les anciennes de 17h à 18h

Pour les nouvelles de 18h à 19h

Tarifs : non communiqués à ce jour

Lieu : salle de danse (chemin piétonnier des écoles)

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

FITNESS / STEP

Les cours reprendront sous la direction de KARINE ALVAREZ le lundi 5 septembre 2005.

Horaires des cours :
Le lundi, mardi, et vendredi
de 18h à 19h et de 19h à 20h

Inscriptions : aux jours et heures des cours.

Lieu : Salle de danse (chemin piétonnier des écoles).

Tarifs

120 € par an pour 1 h / hebdomadaire
200 € par an pour 2 h / hebdomadaire
240 € par an pour 3 h / hebdomadaire
280 € par an pour 4 h / hebdomadaire
(Possibilité de payer en plusieurs fois)

Des cours supplémentaires pourront être assurés en fonction de la demande.

Informations complémentaires :

Evelyne LE CHAPELLIER
☎ 06.19.87.16.38

LE MEUX PETANQUE

Comme vous avez pu le constater, la place du château au Meux regorge de joueurs de pétanque tous les mardis soirs de 17h à 20h. Rares sont les personnes qui passent pour faire leurs courses au centre commercial, sans jeter un regard aux diverses parties en cours.

Petits et grands, hommes et femmes cohabitent autour de parties de pétanque endiablées, dans la bonne humeur et le meilleur esprit possible. Les joueurs confirmés du club en profitent, à cette occasion, pour distiller leurs conseils aux néophytes ainsi qu'aux plus jeunes.

Justement, les plus jeunes… Parlons-en !!!

Une présentation du sport Pétanque a eu lieu le vendredi matin 20 mai à l'école primaire du Meux auprès de la classe de CM2. Un concours de dessin a été mis en place sur le thème du sport pétanque et devant l'enthousiasme des enfants, une journée d'initiation leur a été proposée le vendredi 10 juin 2005 après-midi.

Quand vous lirez ces quelques lignes, cette après-midi aura eu lieu et nous espérons que les enfants en auront été très satisfaits.

Un des objectifs du club de « LE MEUX PETANQUE » est de participer à la vie de la commune, c'est pourquoi nous mettons de nouveau en place une animation « pétanque » avec le Centre de Loisirs du Meux début juillet 2005. Pour les enfants intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du centre aéré.

Enfin, nous terminerons cet article pour vous faire part des principaux résultats enregistrés par nos équipes dans les différents championnats de l'Oise :
« LE MEUX PETANQUE » est championne de L'Oise doublette en féminine et en jeune (minime) ainsi qu'en individuel féminin et, à nouveau, en individuel jeune (minime)

Un grand bravo à tous nos joueurs pour l'image de sérieux, de respect, de fair-play qu'ils véhiculent dans l'ensemble des compétitions.
Dernier mot, notre prochain concours aura lieu le samedi 20 août 2005 à partir de 13h30.

Salutations Sportives

Christophe SPAULT

FOOTBALL CLUB

Le loto du 30 avril dernier s'est déroulé dans une bonne ambiance, chaleureuse et festive. De nombreuses personnes ont participé et pour certains sont repartis les bras chargés des lots gagnés durant cette soirée.
De ce fait, l'an prochain, nous organiserons 2 soirées lotos.

Les 11 et 12 juin derniers a eu lieu le tournoi jeunes ; 8 équipes en débutants, 5 équipes en 13 ans et 8 équipes de poussins. La bonne organisation, l'entente cordiale et festive de ces journées ont été de la partie ! Nous avons reçus les félicitations de Monsieur le Maire.

Nous espérons que le soleil sera de la partie dimanche 26 juin pour le tournoi senior.

En attendant la prochaine saison avec plein de nouveaux joueurs et dirigeants, nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous.

Michel DHIERS
Président

APEEM

Association des Parents d'Elèves des Ecoles du Meux

L'année scolaire s'est terminée et avec elle nos activités pour cette année. Nous vous retrouverons en septembre.

Un grand merci à tous les parents qui nous ont aidé notamment pour la kermesse pour laquelle nous demandons beaucoup de « bras ».

Une fois encore cette journée festive a enchanté petits et grands. Les enfants de maternelle ont présenté leur spectacle, rejoints cette année aussi par quelques élèves de primaire.

Nous remercions aussi les enseignants qui se sont joints à nous pour le bon déroulement de la kermesse

Bonnes vacances à tous !
Le bureau

ACTION JEUNESSE

BONJOUR,
Je m'appelle Jean-Pierre BRILLANT. Je suis Animateur Jeunesse au Meux depuis le lundi 02 mai.
Ma mission est d'animer et de coordonner différentes activités pour les Jeunes Ulmeusiens.
Je m'adresse aux Jeunes, garçons et filles, âgés de 12 à 20 ans résidant sur la commune du Meux.
Diverses activités sont proposées aux jeunes Ulmeusiens durant la période scolaire et hors scolaire.

SORTIES EN PREVISION : stade de France, tir à l'arc, bowling, karting, parc d'attraction, stages sportifs, piscine, patinoire.

ANIMATION SUR LA COMMUNE : Jeux Picard, plastic Ball, foot, basket, rugby, randonnées (V.T.T ou pédestre) mais aussi pourquoi pas des activités en collaboration avec d'autres associations du Meux.

Sont également à votre disposition dans la maison des jeunes : 2 télévisions avec jeux vidéo, 2 tables de ping-pong, 2 baby foot, 1 banc de musculation, 1 chaîne hi fi, différents jeux de société, et une salle informatique équipée de 2 ordinateurs connectés à internet.

Pour nous rejoindre et participer aux actions menées, il vous suffit de vous informer auprès de moi, de vous acquitter d'une cotisation d'assurance de 2,50 € pour clôturer l'année 2005 pour l'assurance et de remplir un dossier d'inscription.

Je suis là aussi pour étudier et mettre en place vos futurs projets.

Dans l'attente de vous rencontrer, à bientôt

Jean-Pierre Brillant

COMMUNE DE LE MEUX
ACTION JEUNESSE
VOUS PROPOSE

HIP - HOP

Tous les samedis après-midi du 18 juin au 23 juillet et le mercredi 27 juillet de 14h à 15h

Activité à partir de 12 ans et plus.

Encadrement par VICTOR chorégraphe de HIP-HOP .
Participation : 4 € par séance.

TIR A L'ARC

A Jonquières le mercredi après-midi de 15h à 17h du 29 juin au 31 juillet 20005.

Encadrement par M. MECIAR Président du Club et sportif de haut niveau.

ATTENTION : places limitées à 12 enfants.

Activité à partir de 12 ans et plus.

PARENTS :
Pour que cette activité reste gratuite nous avons 2 solutions : se déplacer en vélo avec un adulte responsable et l'animateur ou, en véhicule personnel des parents avec autorisation parentale pour les enfants transportés.

LE STADE DE FRANCE SUR LA PLAGE COCA COLA

SAMEDI 16 JUILLET 2005
Départ 9h et retour prévu vers 21h
(transport en autocar)

Inscription avant le 05 juillet
places limitées

Venez découvrir 25 activités totalement uniques sur le thème des « Jeux d'eau », pour petits et grands (à partir de 4 ans).

Participation :
5 € par personne. (mineur obligatoirement accompagné d'un adulte responsable). Ce tarif donne accès à toutes les activités et le transport.

Jean-Pierre Brillant
☎ 03.44.91.24.41

FAMILLES RURALES

GYMNASTIQUE

REPRISE LE MARDI 13 SEPTEMBRE

Horaire : mardi et vendredi 9 h 15 à 10 h 15

Lieu : à la salle de danse (chemin piétonnier des écoles).

Tarifs :

- 75 € par an pour 1 h de cours hebdomadaire
- 33 € par trimestre pour 1 h de cours
- 15 € par moi pour 1 h de cours
- 130 € par an pour 2 h de cours
- 60 € par trimestre pour 2 h de cours
- 25 € par mois pour 2 h de cours

Renseignements et inscriptions :
Marie-christine CURTET sur place.

ENCADREMENT/PATCHWORK

REPRISE A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

- **ENCADREMENT**
  Le lundi de 14h00 à 17h00
- **PATCHWORK**
  Le jeudi de 14h00 à 17h00

A la maison des Associations.

Renseignements
☎ 03 44 37 08 36
☎ 03 44 83 44 21

CALENDRIER PREVISIONNEL 2005

CINE RURAL 60

Samedi 17 Septembre
Samedi 22 Octobre
Samedi 19 Novembre
Mardi 20 Décembre

BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 20 Novembre

RECHERCHE DES BENEVOLES

Dans les domaines suivants

Distribution de tracts.
Aide pour le matériel de camping CLSH.
Aide à la médiathèque.
Aide au Ciné Rural

Contact : 03.44.91.17.49

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

RECHERCHE

Le centre de loisirs recherche des chutes de tissu, de laine, des petits pots de bébé avec les couvercles, des boutons, des boîtes à camembert en bois, des petites planchettes de bois, des baguettes de bois.
Des matériaux divers pour le bricolage avec les enfants.
Merci d'avance pour vos dons.

Contact : 03.44.91.17.49

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

CENTRE DE LOISIRS

DU 04 AU 29 Juillet

Les mondes explorés de Jules
Devenez les enfants du Capitaine Verne

- Découverte de ta région: voyage au centre de la terre.
- Dégustation des produits de ton terroir.
- Les sports : badminton - basket-ball— randonnée - escalade…
- Activités de découverte : environnement naturel…
- Les grands jeux : thèque - chasse au trésor - jeu de l'oie…
- Les activités manuelles : construction - dessin - peinture - chants …
- Les campings : avec une dominante sportive (équestre - canoë/kayak)

21ème BROCANTE

Elle a eu lieu le dimanche 08 mai et nous avons accueilli 100 exposants.
Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 14 mai 2006.

VIE PRATIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES	
Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BONNEAU	03.44.91.22.97.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DELATTRE	03.44.91.12.46.
Mme DEMAISON-NOEL	03.44.91.17.59.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GUILLOU	03.44.91.20.91
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme KLEIN	03.44.91.14.60
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme LEFEVRE	03.44.91.20.04.
Mme MOREAU	03.44.41.57.01.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme NAVAS	03.44.91.21.02.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.
Mme VICQ	03.44.91.08.16.
Mlle VAUDIN	03.44.91.22.95.

BABY SITTING

NOM - PRENOM	AGE	TELEPHONE
ALLIOT ARMANCE	17	03 44 91 16 76
BATAILLE AUDREY	16	03 44 91 17 94
BEDUNEAU JENNYFER	17	03 44 91 24 07
BOUCHER STEPHANIE	21	03 44 91 08 37
BUSUTTIL FANNY	17	03 44 91 00 49
CARNUS CAROLINE	17	03 44 91 05 22
CHARTRES JULIENNE	18	03 44 91 12 82
LEROY ANGELIQUE	18	06 76 76 38 41
NOEL AMELIE	18	03 44 91 17 59
PAIN CAROLINE	18	03 44 41 51 27
PAIN CLAIRE	18	03 44 41 51 27
PROUVOST CAPUCINE	15	03 44 91 06 90

PERMANENCES
Pharmacies
Du samedi soir au samedi suivant.

Juillet 2005

02 - DE LA FORET - LACROIX ST OUEN
03.44.41.20.25

09 - TERNACLE - LE MEUX
03.44.41.59.05

16 - SUEUR - REMY
03.44.42.42.61

23 - DELAVENNE - JAUX
03.44.37.01.11

30 - BAUDOUIN/LEFEVRE
ESTREES-ST-DENIS
03.44.41.05.30

Août 2005

06– RIZZATO - LACROIX-ST-OUEN
03.44.41.50.37

13 - CHANOT - LONGUEIL-STE-MARIE
03.44.41.17.11

20 - CULPIN - CHEVRIERES
03.44.41.69.17

27 - BALLAGNY - LANEUVILLEROY
03.44.51.73.05

27– AMORY - FRESNOY LA RIVIERE
03.44.88.90.47

PERMANENCES INFIRMIERES

Sylvie et Thérèse peuvent être jointes au :

☎ 03.44.41.53.72.

MEDECIN DE GARDE
composez le 15.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DOCUMENT SOUHAITE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR
Carte Nationale d'identité (Valable 10 ans)	Mairie du lieu du domicile	Extrait d'acte de naissance (pour la personne majeure) et livret de famille (pour les enfants) 2 Photos sur fond blanc Justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, téléphone) Présence obligatoire du demandeur.
Passeport (Valable 10 ans)	Mairie du lieu du domicile	Extrait d'acte de naissance (pour la personne majeure) et livret de famille (pour les enfants) Carte d'identité ou livret de famille (pour les enfants) et ancien passeport 2 Photos sur fond blanc Justificatif du domicile (facture d'eau, électricité, téléphone) Timbres fiscaux 30 € enfants, 60 € adultes
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Formulaire de demande à retirer en Mairie Joindre une enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Formulaire de demande à retirer en Mairie Joindre une enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse.
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Formulaire de demande à retirer en Mairie Joindre une enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse.
Autorisation de sortie du territoire	Mairie du lieu du domicile	Livret de famille Présence des parents obligatoire Carte d'identité de l'enfant en cours de validité. (Obligatoire pour les sorties scolaires)
Carte d'électeur	Mairie du lieu du domicile	Âgé de 18 ans et être de nationalité française Carte d'identité ou livret de famille Justificatif de domicile.
N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES DE LA COMMUNE AVANT LE 31 DECEMBRE.		
Certificat d'hérédité	Mairie du lieu du domicile	Livret de famille
Recensement militaire	Mairie du lieu du domicile	Obligatoire pour les jeunes âgé de 16 ans révolu, se munir du livret de famille.
Casier judiciaire	Ministère de la Justice Casier judiciaire national 107 rue Landreau 44079 NANTES CEDEX 01	Copie de la carte d'identité, indiquer le noms des parents et leur date de naissance, joindre une enveloppe timbrée

DECHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF

Le mercredi matin :
déchets ménagers + sacs **jaunes**
Le Samedi matin :
déchets ménagers + sacs **bleus**

DECHETS VERTS

(pour ceux qui ne pratiquent pas encore le compostage) :

Le lundi matin :
sacs de déchets vert (sacs papiers)

Heures de ramassage et sortie des contenants :
Les camions effectuent leur tournée entre 05h00 et 13h00 sur toutes les communes. Ils sont soumis aux aléas de la collecte. Les horaires ne peuvent être garantis. Toutefois, nous vous conseillons de sortir vos sacs la veille en fin de soirée ou tôt le matin.

Les ramassages sont maintenus les jours fériés

Les sacs pour ordures ménagères, tri sélectif, et déchets verts peuvent être retirés aux :

Ateliers Municipaux
84 rue Caulmont
le Samedi de 11h 00 à 12h00

ENCOMBRANTS

Seuls les **encombrants** peuvent être ramassés en porte-à-porte en téléphonant au numéro vert : **0 800 779 766** , un rendez-vous à domicile vous sera fixé. Ce service est principalement réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie.

AUTRES DECHETS ET ENCOMBRANTS

Ils doivent être apportés en déchetterie (gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile) :

Déchetterie de Longueil Ste Marie, Hameau de Rucourt

Horaires d'été jusqu'au 31 Octobre :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

9 h 00-12 h 00 et 13 h 00-19 h 00

Dimanche : 9 h 00-13 h 00

Ateliers Municipaux

Ouverture en août
11 h 00 à 12 h 00

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00

Mercredi et Samedi
De 9H00 à 12H00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11
SAMU : 15 - A partir d'une ligne fixe
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE : 112 -(A partir d'un portable)
CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.
GENDARMERIE : 03.44.91.61.17.
ALLOTIC : 0 800 100 754

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Nathalie ASSELIN

Nous remercions Mr et Mmes Bolmier, Bouet, Blanchard, Caron, Durand, Charpentier, Lescot, Valentin , Monde, pour la distribution de ce journal.